CRITÈRES DE SÉLECTION

1er cycle du primaire (1re et 2e année)

- Démontrer un intérêt pour la musique vocale et instrumentale
- Participer activement à l'audition musicale qui se déroulera sous forme de jeux musicaux
- Avoir une certaine autonomie
- Démontrer une attitude d'écoute
- Faire preuve d'un comportement collaborateur

L'implication des parents :

- Collaborer avec les différents intervenants : titulaires, spécialistes, musiciens
- Être prêt à respecter les exigences du programme musical
- S'engager à respecter les conditions financières

2e et 3e cycle du primaire (3e à 6e année)

Musique

- Démontrer un intérêt pour la musique vocale et instrumentale
- Réussir l'audition vocale et l'évalutation lors de la rencontre avec la directrice musicale

Scolarité

- Présenter un bon dossier scolaire et comportemental
- Réussir les tests de français et mathématique et l'évaluation lors de la rencontre avec le titulaire
- Être prêt à respecter les règles de vie et les exigences du programme
- Être prêt à participer à toutes les activités de la Maîtrise
- Posséder les habiletés musicales requises pour ceux et celles qui veulent être admis en cours de formation

L'implication des parents :

- Collaborer avec les enseignants et les musiciens à la réussite académique et musicale
- Être prêt à respecter les exigences du programme musical
- S'engager à respecter les conditions financières

Secondaire

Musique

- Démontrer une passion pour la musique vocale et instrumentale
- Réussir l'audition vocale et l'évaluation lors de la rencontre avec la directrice musicale

Scolarité

- Présenter un bon dossier scolaire et comportemental
- Réussir les tests d'admission du programme Arts-Études de l'école Cardinal-Roy
- Être prêt à respecter les règles de vie et les exigences du programme
- Être prêt à participer à toutes les activités de la Maîtrise